

## Communiqué de presse

Berne, le 9 février 2021

### Appel des PME à sortir du confinement: nous exigeons une perspective

**La stratégie consistant à déclencher des confinements jusqu'à ce que l'épidémie prenne fin a échoué. Chaque jour de plus passé en confinement provoque d'énormes coûts et beaucoup de souffrance. L'économie suisse et la Suisse dans son ensemble ont impérativement besoin d'une perspective. L'Union suisse des arts et métiers usam en a élaboré une en collaboration avec des unions cantonales et des associations de branche. La base de cette perspective est un retour à une politique fondée sur des éléments objectifs et concrets dans le but de rouvrir l'économie et la société, dans le respect des plans de protection, à partir du 1er mars 2021.**

«La situation est grave et nous avons impérativement besoin de perspective», tel est, selon le directeur de l'usam Hans-Ulrich Bigler, le message unanime exprimé par les nombreuses voix de PME parvenues à l'usam au cours des dernières semaines. «L'incompréhension à l'égard des mesures ne cesse de croître. La base de décision de la Confédération ne repose pas sur des faits, mais sur des scénarios d'avenir dont n'est retenu que le scénario du pire. Les décisions sont par ailleurs contradictoires. Alors qu'en décembre dernier, la pertinence du taux de reproduction  $R_e$  était fortement relativisée, le confinement actuel est uniquement basé sur ce modèle. Et malgré une stagnation, voire une légère baisse du nombre de cas, des mesures manifestement disproportionnées ont été introduites, à l'instar d'autres pays», a déploré Hans-Ulrich Bigler.

#### Protection ciblée et plans de protection

Fabio Regazzi, conseiller national et président de l'Union suisse des arts et métiers usam, a déclaré aux médias qu'une ouverture à partir du 1er mars permettrait à l'économie de fonctionner à nouveau et par là même de juguler les dommages considérables causés par le confinement. «Grâce à la logique de la protection ciblée et aux mesures qui en découlent – vaccination, tests et traçage des contacts – la liberté économique peut être à nouveau garantie et les interactions sociales peuvent progressivement revenir à la normale», a-t-il expliqué. Élément important: l'économie a conçu des plans de protection incluant des mesures d'hygiène et de distance. «Ces plans de protection sont appliqués dans toute la Suisse et ont fait leurs preuves, comme le montrent les chiffres de l'OFSP concernant les lieux de contamination», a encore relevé le président de l'usam, qui a terminé son intervention en citant des exemples de chefs de PME qui témoignent de l'énorme menace pesant sur l'existence de leurs entreprises.

André Berdoz, vice-président de l'usam, a lui aussi fait part de voix «entre désenchantement profond et espoirs déçus». La fermeture des commerces considérés comme non essentiels a de lourdes conséquences sur les entreprises concernées, qui doivent vivre avec le sentiment «d'être purement et simplement privées de leur raison d'être. Durant la première phase de la pandémie, lorsqu'il s'est agi de préparer la sortie du confinement qui avait régné de mi-mars à mi-avril, les entreprises se sont montrées extraordinairement disciplinées. L'ambiance est aujourd'hui différente», a-t-il constaté.

## Mesures d'accompagnement

Pour le président de l'Union cantonale zurichoise des arts et métiers Werner Scherrer, il est minuit moins cinq et l'attente n'est pas une option. Il exige des mesures d'accompagnement immédiates afin que les PME puissent rouvrir de manière ordonnée tout en minimisant le risque de contagion. Les restaurants, par exemple, doivent de nouveau pouvoir servir en terrasse et en plein air. Dans le commerce de détail, les entreprises et la clientèle pourraient bénéficier d'un assouplissement aussi généreux que possible des heures d'ouverture des magasins. De nouvelles formes de vente sont, à ses yeux, également envisageables, comme le «shopping privé» par exemple, dans le cadre duquel les personnes désireuses de faire des achats prendraient rendez-vous pendant les heures d'ouverture autorisées. Les salles d'exposition des concessionnaires automobiles n'accueillent en général elles aussi qu'un seul client. Pour lui, il est donc clair qu'ils doivent eux aussi rouvrir le plus rapidement possible.

«Les entreprises concernées par les fermetures sont tributaires de la mise en œuvre rapide et la plus simple possible des mesures applicables aux cas de rigueur. En l'occurrence, des lacunes doivent être comblées. Les entreprises partiellement fermées doivent être considérées comme fermées. Un hôtel-restaurant fermé doit lui aussi être traité de la même manière. Un décompte sectoriel doit être possible et donner lieu au versement d'indemnités», a-t-il ajouté, concluant son intervention par un appel au Conseil fédéral: «Arrêtez cette spirale mortifère et laissez-nous sauver nos entreprises».

## Renseignements complémentaires

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur usam, tél. 031 380 14 14, portable 079 285 47 09

**Fabio Regazzi**, président usam, portable 079 253 12 74

**André Berdoz**, vice-président usam, portable 079 210 93 31

**Werner Scherrer**, président Union cantonale zurichoise des arts et métiers, portable 079 508 98 78

**Tomas Prenosil**, président ASSOCIATION DE COMMERCE.swiss, portable 079 218 02 02

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.